

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 17 (1915)

Heft: 4

Artikel: Nouvelles découvertes à Avenches

Autor: Cart, William

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-159363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XVII. BAND □ 1915 □ 4. HEFT

Nouvelles découvertes à Avenches.

Par *William Cart.*

I. Inscriptions impériales.

L'Association *Pro Aventico* a fait fouiller, pendant les deux hivers 1913—14 et 1914—15, un terrain appartenant à Madame Lecoultré, née Blanc, au lieu dit Les Conches-Dessus, à une centaine de mètres au S. E. de la place où ont été trouvés, il y a déjà nombre d'années, les restes de bâtiments importants, et qui figure, sur le plan publié par l'Association (1905), sous le nom quelque peu grandiloquent de *Forum des Scholae*. Ces travaux ont amené la découverte d'un groupe considérable d'édifices, formant évidemment un tout, beaucoup trop grand pour une demeure particulière. D'ailleurs ce vaste ensemble de constructions ne pouvait pas être une maison d'habitation, car les moyens de chauffage, qui n'auraient pas manqué dans un immeuble aussi luxueux, font défaut. Seule, une pièce de modestes dimensions était munie d'un hypocauste, presque entièrement détruit. Plusieurs de ces „pièces“ étaient peut-être des cours, fermées, mais non couvertes. Une salle, celle-là couverte sans aucun doute, a conservé presque intacts, non seulement son dallage en marbre blanc, mais sur trois côtés les soubassements des parois en marbre blanc grisâtre veiné de vert; ce soubassement, en placage, agrémenté de moulures fort élégantes, s'élève au dessus du dallage du sol à la hauteur d'environ 80 cm; la paroi, au dessus de cette base de marbre, présente le revêtement en stuc rouge qui est si fréquent. C'est la première fois que l'Association trouve des murs romains en aussi bel état de conservation. Devant une autre salle se voient quatre bases quadrangulaires qui devaient plus que probablement supporter des colonnes; des rainures verticales semblent indiquer qu'elles encadraient une grille. Près d'une autre encore on a extrait du sol des colonnes de belle

taille et des reliefs représentant des foudres et des baies de lierre. C'était, on n'en peut pas douter, un édifice public de grande importance ¹⁾.

Mais, comme les fouilles ne sont pas terminées, il n'est pas possible, à l'heure qu'il est, de dire quelle était la destination de cet imposant ensemble. On a émis l'opinion que nous avons devant nous une curie; ce n'est pas impossible, mais il est plus prudent d'attendre la fin des fouilles avant de conclure. Il faudra donc revenir sur ces travaux importants, quand on aura plus d'éléments permettant de se prononcer. Comme toujours à Avenches, on a pu reconnaître la dévastation voulue et systématique, la destruction par l'incendie: les marbres sont friables et se polissent mal. Puis, le sol a déjà été fouillé par les exploiters en quête de pierres à bâtir, pas partout, mais à la plupart des emplacements. Nous ne trouvons donc plus guère que les restes que ces „chercheurs“ ont bien voulu nous laisser. Le petit nombre d'objets en métal, monnaies, etc., mis au jour par nos fouilles, venues après tant d'autres, en fait foi d'ailleurs, et surabondamment.

Mais dans le cours des mois de décembre 1914 et de janvier 1915 on a fait une découverte d'importance capitale et dont l'intérêt saute aux yeux de prime abord, quand même, sur ce point comme sur les autres, il reste encore beaucoup à étudier avant de juger définitivement.

A l'extrémité *SO* du terrain fouillé on a dégagé un carré en maçonnerie pleine ²⁾, de 4 m 40 de côté. Le centre de ce bloc est de forme circulaire, mesurant 3 m de diamètre, et se compose d'un béton ou blocage en cailloux de dimensions diverses, mais formant une seule masse homogène. La surface unie de ce centre circulaire porte l'empreinte des gros matériaux qui la recouvraient et la continuaient. Sur le devant de ce bloc carré, dans la direction du Nord, se trouve un soubassement formé de grosses pierres de taille, grès et molasse, appuyant le carré sur toute sa largeur de 4 m 40, mesurant 1 m 80 d'épaisseur et s'élevant en deux couches jusqu'à 80 cm. Sur le devant de ces blocs il y avait un revêtement en plaques de marbre de 6 cm d'épaisseur. Ce bloc carré était flanqué, à l'O. comme à l'E., de petits bâtiments dont l'un, celui de l'Ouest, a déjà été cité comme étant seul pourvu d'un appareil de chauffage. Était-ce peut-être un corps de garde? Était-ce la demeure d'un concierge? Quelle était la destination de cette base énorme? Devait-elle supporter une statue équestre? Était-elle surmontée d'une pierre milliaire monumentale, analogue au *miliarium aureum* qu'on voyait à Rome au pied du Capitole, à l'entrée du Forum? Et cette pierre milliaire aurait-elle indiqué le centre du réseau de routes de la Colonie des Helvètes?

C'est dans ce voisinage intéressant qu'ont été déterrées les inscriptions que nous venons porter à la connaissance de nos lecteurs.

La première de ces inscriptions, la plus importante, a été sortie du sol

¹⁾ Des relevés soigneusement pris par M. Rosset au fur et à mesure des travaux ont permis de dresser un plan qui sera publié au moment voulu.

²⁾ Nous reproduisons presque textuellement le rapport de notre excellent surveillant des fouilles, M. Auguste Rosset, commissaire-draîneur.

en plusieurs morceaux, comme le montre la reproduction ¹⁾ ci contre, le 19 décembre 1914 et les jours suivants. Elle se compose de quatre lignes seulement, incomplètes sur la droite; mais il ne manque que quelques lettres. La hauteur totale de l'inscription est de 37 cm 5; les lettres de la première ligne mesurent 5 cm, les autres 4 cm 75; il est à remarquer que les lettres ne sont pas placées directement les unes sous les autres. Actuellement, l'inscription est déposée



Fig. 1

au Musée; elle a été mise dans un cadre de bois, et les fragments dont elle se compose ont été, suivant l'habitude, consolidés par du plâtre. Mais on a laissé trop de place à droite, trop de place aussi entre les deux morceaux principaux. Les lettres sont de beau style et bien gravées.

Les deux premières lignes ne présentent aucune difficulté. Elles se lisent, sans qu'aucun doute soit possible, comme suit :

IMP·CAES·L·*Septim(io)*
SEVERO P·RTinAC·*Aug(usto)*

Le premier mot de la troisième ligne est presque entier et se complète aisément CONSERVAT*ori*. Ce qui suit est plus maltraité par les cassures, mais je crois qu'on peut, sans trop risquer de faire erreur, suppléer ce qui manque : les deux lettres OP sont claires; de celle qui suit, séparée par un point mal visible sur la photographie, il ne reste qu'un morceau de haste verticale, sans rien d'autre à gauche; j'y vois également un P, et lis OP(*erum*)·Pub(*licorum*).

Au commencement de la quatrième ligne il manque un C(*oloniae*). Dans la cassure qui suit HELVETI(*orum*) je vois nettement une haste verticale, vaguement les restes d'une seconde haste; puis, distinctement, le bas d'un V et peut-être l'extrémité inférieure d'un I; après cela il manque l'espace de deux

¹⁾ La photographie a été prise par M. Bourquin, professeur au Collège d'Avenches.

lettres; suit, sans qu'il y ait de doute possible sur la lecture, un C, que je complète par *Col(oniae)*. Le nom de l'empereur étant au datif, l'inscription est naturellement une dédicace, et le nom ou la charge des „dédicants“ ne saurait manquer. Je complète donc cette dernière ligne en y lisant *IIViri Col(oniae)*.

Le tout serait ainsi:

IMP·CAES·L·S <i>eptim</i>	A l'Empereur César Lucius Septime
SEVERO·PERTinAC·Aug	Sévère Pertinax Auguste
CONSERVATori·OP·Pub.	Conservateur des travaux publics
C·HELVETI·IIViri·Col.	de la colonie des Helvètes, les duumvirs de la Colonie.

Comme analogie au titre donné à Septime Sévère: *conservator operum publicorum Coloniae Helvetiorum*, je citerai entre autres une inscription d'Ostie (*Ephem. epigraph.* VII, n^o 1204, p. 360) où le même souverain est qualifié de *restitutor castrorum Ostiensium*. On sait du reste que, d'une manière générale, Septime Sévère fut un grand bâtisseur; mais peu d'empereurs ont consacré autant de soins particulièrement à l'entretien ou à la construction des routes. Les pierres milliaires portant le nom de ce souverain ou celui de son fils sont fort nombreuses ¹⁾. En Suisse seulement on en compte bien une demi-douzaine. Est-ce aussi Sévère qui, conformément à ses tendances décentralisatrices, donna la permission, en Gaule, de compter par *leugae*? C'est ce qu'on ne peut plus affirmer aujourd'hui, quoique cette opinion ait été longtemps régnante.

Il est d'ailleurs bien naturel que les Helvètes aient été particulièrement attachés à Septime Sévère, puis qu'il avait été gouverneur de leur province, la Germanie Supérieure.

On pourrait s'étonner de ce que les duumvirs n'aient pas ajouté leurs noms; cette modestie, en effet, est rare de la part de magistrats municipaux ou coloniaux; mais cette même réserve est fréquente quand il s'agit de collègues de prêtres ou de corporations.

Cette dédicace à l'Empereur Septime Sévère appelle quelques observations. D'abord on remarquera qu'il n'est pas encore qualifié de fils de Marc Aurèle et de frère de Commode, désignations qui deviennent officielles dès l'an 195 ²⁾.

Il ne porte pas non plus le titre de *Pius* qui se voit souvent avant le nom de Pertinax, ni les appellations de *Arabicus*, *Adiabenicus*, qui lui sont appliquées après 195, ni celle de *Pater patriae*, adoptée dès 194 ³⁾. Mais tous ces titres ne sont pas absolument obligatoires, de sorte que leur absence, surtout sur une inscription laconique comme l'est la nôtre, ne suffirait pas pour la dater d'une façon irrévocablement certaine. On peut néanmoins, sans risquer de se tromper beaucoup, reporter notre document aux premières années du règne de Septime Sévère, soit de 193 à 195, donc antérieurement au moment où l'armée impériale, (mais non pas le souverain lui-même) venant de Pannonie et de Rhétie, traversa

¹⁾ Schiller, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, t. I, 2, p. 738.

²⁾ Duruy, *Hist. des Romains* t. VI, p. 59. Schiller, *Gesch. der röm. Kaiserzeit*, t. I, 2, p. 715.

³⁾ Cagnat, *Epigraphie latine*, p. 195.

le pays des Helvètes pour aller combattre Clodius Albinus près de Lyon, et où Aventicum courut peut-être un danger aussi grave que lors du passage de Cécina, le terrible lieutenant de Vitellius.

Ajoutons pour terminer que c'est la première fois qu'une inscription portant une dédicace à un Empereur, avec son nom, entre au Musée d'Avenches. La seule trouvée jusqu'ici sur le sol d'Aventicum et qui était consacrée à Vespasien (Mommsen I. H. n° 168; C. I. L. XIII, n° 5084; *Anzeiger* 1894, p. 326) le fondateur de la colonie, est perdue depuis longtemps. C'est aussi de Vespasien qu'il est question dans la modeste inscription qui mentionne les „éducatrices de notre Auguste“, sans le désigner par son nom (Bulletin *Pro Aventico* IV, p. 44; C. I. L. XIII, n° 5138). Rappelons encore la bien humble plaquette de bronze avec les mots *Pro Incolumitate* (?) *AVGusti* (Bulletin *Pro Av.* X, p. 11; *Anzeiger* 1913, p. 42). Et ce sera tout, en fait d'inscriptions que nous pourrions appeler *impériales*, au nombre des quelles nous ne rangerons pas celles d'un fonctionnaires mentionnant le souverain sous lequel le titulaire avait servi.

Si le nom de Septime Sévère ne se voyait pas jusqu'ici sur un monument d'Avenches, sa famille y est représentée depuis 1808¹⁾ par une inscription dédiée à son épouse, Julia Domna, la Mère des camps (I. H. n° 169; C. I. L. XIII, n° 5085). Les découvertes que nous allons signaler compléteront la dynastie par des monuments érigés en l'honneur de son fils, peut-être même de ses fils.

* * *

Dans le voisinage, mais à quelque distance, du marbre gravé en l'honneur de Septime Sévère, les fouilles ont amené au jour de nombreux fragments de plusieurs inscriptions qui évidemment devaient faire partie du même ensemble. Malheureusement, à cet endroit, le sol avait déjà été fouillé à fond, sans que nous puissions savoir quand et par qui. Les „chercheurs“ avaient emporté tout ce qui pouvait leur convenir et rejeté pêle-mêle les débris qui n'avaient pas de valeur pour eux. De ces inscriptions il ne reste pas une seule ligne complète; c'est un véritable hâchis de pierres, et le jeu de patience — car c'en fut un — auquel on s'est livré pour essayer de reconstituer au moins quelques mots ayant un sens n'a pas donné jusqu'ici de résultat. Cependant, on peut parfaitement voir de quoi il s'agit: ce sont des dédicaces en l'honneur d'empereurs de la famille de Septime Sévère. Toutes sont admirablement bien gravées, mais il n'est pas possible de deviner quelle était la longueur des lignes, ni leur nombre.

Les lettres de la première inscription (trouvée le 16 janvier 1915 et jours suivants) ont 5 cm 5 de hauteur. De la première ligne, donc immédiatement sous le bord, ainsi que de la ligne suivante, il reste les morceaux les plus significatifs:

¹⁾ Il est intéressant de lire dans de Haller, *Helvetien unter den Römern*, II, 253, le récit de la lamentable destruction de l'édifice, peut-être des Thermes, où fut trouvée cette inscription. Voir Eug. Secretan, *Aventicum* (2^e éd.) p. 98.

*i*MP puis, sans que les fragments se touchent; IMP·CAES
*s*ĒPT*m* il doit manquer bon nombre de lettres I·FIL·

Il est donc question de deux empereurs. Était-ce Sévère et son fils Caracalla? ou Caracalla et son frère Géta? C'est ce qu'il paraît impossible de décider. Du reste de l'inscription il ne subsiste que des miettes, des lettres isolées qu'il n'y a pas moyen de rapprocher les unes des autres, sauf un

S
 A N

où l'on est tenté de reconnaître *Antoninus*, puisque l'empereur connu sous le sobriquet de Caracalla s'appelle de son nom officiel M. Aurelius Antoninus.

N, T, A, A, AIP, II. Ce chiffre serait-il l'indication d'un consulat, d'une puissance tribunicienne ou d'un titre *d'imperator*?

D'une seconde inscription, aux lettres un peu moins belles que celles de la précédente, on peut également, en rapprochant trois morceaux, reconstituer une partie de la première ligne, la bordure supérieure étant conservée:

*m. aur*ELIO *ant*ONiNO

Il est naturel de penser en premier lieu à Caracalla, sans toutefois oublier qu'Elagabal a porté le même nom officiel. Impossible de rapprocher les autres débris:

R A P *s*ĒPT*m* M; O; M; E
 CAV HI E N
*se*V*ER* ?

Quelques lettres de grandeur différente des autres, gravées sur une plaque de pierre plus épaisse, sont les seuls vestiges d'une troisième inscription:

RA
 S·S *suo sumptu*?

La quatrième offre des lettres encore plus grandes, ca 8 cm; mais elle est tout aussi détruite. Un groupe cependant a sa valeur: VIII. Ce chiffre de 9 ne peut indiquer que le nombre des dignités revêtues par le souverain auquel était consacré le monument. Or, Septime Sévère a été *imperator* pour la 9^e fois en 198; il a eu la puissance tribunicienne pour la 9^e fois en 201. Caracalla n'a été *imperator* que quatre fois, mais il a eu la puissance tribunicienne pour la 9^e fois en 206¹⁾. Nous n'essayerons pas de deviner s'il s'agit du père ou du fils, et répéterons avec le poète: *Davus sum, non Oedipus*.

Les débris suivants, trouvés avec le VIII, ont les mêmes dimensions:

BL ER DI*vi*?
 PVB*lice*? VC

¹⁾ Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, p. 195, 197.

Enfin il reste encore deux lettres immenses d'une cinquième inscription : D; Q.

Il y avait donc sur cet emplacement toute une série de dédicaces en l'honneur de Sévère et de sa famille. Ce fait donne une certaine probabilité à l'hypothèse d'après laquelle le bloc de maçonnerie dont nous avons parlé aurait supporté un monument (statue ? milliaire ?) érigé en l'honneur du chef de la dynastie. On peut espérer que les fouilles, dont la reprise est prévue pour l'hiver prochain, apporteront quelque éclaircissement aux nombreux problèmes qui se dressent devant nous.

II. Une divinité celtique à Avenches.

Dans son terrain du Champ Bacon ¹⁾, situé au Nord de la grande route d'Avenches à Morat, entre le chemin de la gare et le „Chemin des Mottes“,



Fig. 2

M. Louis Debossens a trouvé, le 8 janvier 1914, une inscription d'apparence modeste, mais du plus haut intérêt.

Elle est gravée sur un bloc en pierre rougeâtre, taillé en triangle de manière à être encastré par la pointe dans un mur, et mesurant 30 cm de longueur sur 11 cm de hauteur. Le filet supérieur du cadre est intact; en bas il est brisé, mais l'inscription est complète avec ses trois lignes. Les lettres de la première ligne sont hautes de 3 cm, celles de la seconde de 2 cm 2, celles de la troisième de 2 cm, sauf le P et le S, qui ont de nouveau 3 cm. Elles sont généralement mal gravées; le A est presque de l'écriture cursive, les E, I, L, T difficiles à distinguer les uns des autres. La lecture n'en est donc pas aisée, et l'on peut légitimement hésiter sur plus d'un point.

Nous lisons, sauf réserve de corrections toujours possibles:

ANEXTIOMARAE	A Anextiomar
ET AVG	et à Auguste
PUBLICAE AVNVS	Au nom de la Cité Aunus.

¹⁾ C'est sur ce même emplacement qu'à été trouvé en 1910 le beau samovar en bronze (Bulletin *Pro Aventico* XI, p. 26; *Anzeiger* 1912, p. 147).

²⁾ La photographie est due à l'obligeance de M. Grau, Conservateur du Musée.

Ce qu'il y a de plus curieux, dans cette inscription si plébéienne d'aspect, c'est le nom de la divinité à laquelle est faite l'offrande. Or ce nom n'est plus absolument inconnu ¹⁾. En 1887 on a trouvé, près de l'embouchure de la Tyne, à un endroit appelé South Fields, une coupe en bronze, datant de la fin du 1^{er} siècle ou du commencement du 2^e, portant les mots gravés: *Apollini Anextiomaro M. A(ntonius?) S(abinus?)*. La coupe est aujourd'hui au Musée de Newcastle. L'inscription a été publiée d'abord dans des revues anglaises difficiles à obtenir sur le continent, puis dans *l'Ephemeris epigraph.* VII, n^o 1162. S'appuyant sur la nouvelle trouvaille, M. Héron de Villefosse (*Bulletin de l'Académie des Inscriptions* 9 mai 1890 = t. XXXIV, p. 173; *Revue archéol.*, 3^e série, XVI, p. 123, 138, 275) a retrouvé ce nom de divinité sur une inscription du Musée du Mans, qu'il reconstitue comme suit:

*deo apollinI·ANEX
tiomaro·signum·EIVS·DEI
cum omnibus ornamENTIS·D(edit).*

Sur ces deux textes Anextiomar est donc un surnom celtique d'Apollon, autrement dit une divinité celtique assimilée au dieu romain. Le donateur de l'inscription d'Avenches se passe du nom du dieu romain et fait son offrande à la divinité nationale seule, mais couvre son hardiesse en y ajoutant le *numen* de l'Empereur, comme on le voit si fréquemment dans les inscriptions en l'honneur d'une divinité gauloise. Il vaut la peine de constater que cette divinité n'est pas locale comme tant d'autres, puisque nous la retrouvons aux deux extrémités du monde celtique. On remarquera aussi que son nom n'est pas précédé de *Deo*, comme c'est presque l'habitude en pays gaulois, et non seulement pour les divinités ethniques, mais aussi pour les dieux romains. Ce qui est plus important, c'est la terminaison *ae*, qui est féminine, alors que l'inscription anglaise a *O*, datif masculin. Les noms celtiques bien authentiquement masculins, Lenus, Moritasgus, Vintius, Sucellus et tant d'autres ont toujours le datif en *o*, *ae* étant réservé aux déesses incontestablement féminines, Aventia, Caiva, Nantosvelta, Rosmerta, etc. Ou bien *ae* serait-il peut-être un datif celtique masculin? Quand on n'est en aucune façon celtisant, il est imprudent de mettre le pied sur ce terrain périlleux; mais il est permis de se demander si nous n'avons pas ici une déesse Anextiomara, qui serait le pendant féminin d'Anextiomarus. Je soumets humblement la question aux autorités compétentes.

Ce nom appelle encore d'autres observations. La lettre après ANE ressemble beaucoup plus à un χ grec qu'à un X latin. Holder (*l. l.*), en énumérant les mots assez nombreux formés de la même racine, imprime χ et non X. Il traduit le nom de notre divinité par *Grosser Beschützer*, le mot *mar*, si fréquent dans les noms propres, signifiant *grand*, de l'avis de la plupart des celtisants.

M. Rob. Mowat (voir l'article cité de Pauly-Wissowa) proposait de lire sur l'inscription anglaise *Anextlomaro*, se basant sur d'autres mots celtiques

¹⁾ Dottin, *Manuel d'archéologie celtique*, p. 226; Roscher, *Lexikon* I, 2, 2863; Pauly-Wissowa I, 2184 (article de M. Ihm); Holder, *Altcelt. Sprachschatz*, I, p. 153.

de même origine. Notre inscription paraît lui donner raison, car la lettre après χT ressemble, malgré la gravure incertaine, plus à un L qu'à un I. Quant à la lettre après le N, il est vraiment difficile de savoir si c'est un E ou un I. Une différence dialectique entre le celtique breton et celui des Helvètes n'aurait d'ailleurs rien d'étonnant.

Le nombre des divinités celtiques reconnues à Avenches, sans compter celles des autres localités du pays helvète, va toujours en augmentant. Nous avons déjà depuis longtemps la déesse Aventia, les fameux Lugoves; puis sont venus Mercurius Cissonius ¹⁾, les Suleviae ²⁾, Mars Caisivus ³⁾. Et l'on voit ainsi toujours davantage que les cultes populaires étaient beaucoup plus vivaces qu'il n'était possible de le croire d'après les historiens et les documents officiels.

Le nom du donateur, Aunus, n'est pas nouveau pour Avenches. Il se retrouve sur une inscription de Moudon, dont l'interprétation est d'ailleurs difficile. C'est une donation (I. H. n° 149 = C. I. L. n° 5042) faite par un Q. Ael. Aunus, Sévir Augustale aux *vicani* de Minnodunum ou éventuellement aux habitants de la Colonie Aventicum. Nous nous garderons bien, cela va sans dire, de conclure à l'identité des deux personnages. Le donateur de l'inscription du Prés Baccon n'était évidemment pas romain (sinon il aurait eu prénom et *gentilicium*), ce qui ne l'empêche pas de faire son offrande *publice*. Et cela aussi mérite d'être relevé, quelque modeste que soit le monument.

¹⁾ Bulletin *Pro Aventico* IX, p. 52.

²⁾ *Anzeiger*, 1913, p. 195 (article de M. le prof. Schulthess).

³⁾ Bulletin P. A. X, p. 11; et *Anzeiger* 1913, p. 42.